

## MOT DE RENTREE 2021

(à lire attentivement et à conserver à la maison , merci d'écrire via les adresses-mail à chaque enseignante de la classe de votre enfant afin d'attester de votre lecture)

### Coordonnées de l'école :

Ecole  
Le bourg  
87260 ST HILAIRE BONNEVAL  
05.55.00.69.74  
Mail : ce.0870362w@ac-limoges.fr

site internet : <http://blogsenclasse.fr/87-pierre-buffiere-st-hilaire-bonneval-rpi>

Equipe pédagogique :

MS - GS : Mme SUKHDEO Anne-Laure ( [anne-laure.sukhdeo@ac-limoges.fr](mailto:anne-laure.sukhdeo@ac-limoges.fr) )

CP : Mme MORANGE Catherine ( [catherine.morange@ac-limoges.fr](mailto:catherine.morange@ac-limoges.fr) ) et Mme THIBESSARD Julie (lundi matin) ( [julie.thibessard@ac-limoges.fr](mailto:julie.thibessard@ac-limoges.fr) )

CE1 : Mme BEDONI-MASDIEU Isabelle ( [isabelle.bedoni-masdieu@ac-limoges.fr](mailto:isabelle.bedoni-masdieu@ac-limoges.fr) ) (directrice) et Mme Mme THIBESSARD Julie (décharge direction : tous les mardis)

CP-CE2 : Mme GORSE Nathalie ( [nathalie.gorse@ac-limoges.fr](mailto:nathalie.gorse@ac-limoges.fr) )

### CALENDRIER SCOLAIRE 2021-2022:

**Rentrée des élèves** : le jeudi 2 septembre 2021

**Vacances de Toussaint** : du samedi 23 octobre 2021 au dimanche 8 novembre 2021 (inclus)

**Vacances de Noël** : du samedi 18 décembre 2021 au dimanche 2 janvier 2022(inclus)

**Vacances d'hiver** : du samedi 12 février 2022 au dimanche 27 février 2022 (inclus)

**Vacances de printemps** : samedi 16 avril 2022 au dimanche 2 mai 2022 (inclus)

**Ascension** : pas de classe le jeudi 26 mai 2022 et le vendredi 27 mai 2022

**Pentecôte** : pas de classe le lundi 6 juin 2022

**Vacances d'été** : jeudi 7 juillet 2022 (après la classe)

### Horaires de l'école :

lundi	mardi	jeudi	vendredi
8h45 - 12h	8h45 - 12h	8h45 - 12h	8h45 - 12h
13h30 - 16h15	13h30 - 16h15	13h30 - 16h15	13h30 - 16h15

Les enseignants accueillent les élèves 10 minutes avant ces horaires.

En dehors de ces horaires, les enfants sont placés sous la responsabilité de la mairie (garderie, restaurant scolaire, transports).

Des Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) encadrées par les enseignants auront lieu le soir après la classe. Une fiche d'autorisation sera distribuée dans les prochains jours.

### Rentrée 2021 – crise sanitaire :

Un nouveau protocole est paru en juillet 2021. La rentrée se produit au niveau 2 du protocole.

Les règles d'hygiène ( lavages des mains, désinfection et ventilation des classes, prise de température des élèves à la maison, rentrée échelonnée le matin entre 8h35 et 8h45, cour de récréation divisée en 4 zones) sont inchangées et le port du masque pour les enfants à partir du CP ainsi que pour l'équipe enseignante est obligatoire. Un rappel de ces informations dans le livret proposé dans l'hyperlien : <https://www.education.gouv.fr/media/92774/download>

**Exceptionnellement, nous demandons aux familles (sauf pour les enfants de MS-GS) de ne pas entrer dans la cour le jour de la rentrée.** Merci de nous indiquer par retour de mail ou sur feuille (dans le cartable de votre enfant si votre enfant mange à la cantine, prend le car jusqu'à Pierre-Bufferière, prend le car desservant les villages, reste à la garderie, est récupéré par ...)

**Entrée et sortie des classes :** Pour des **raisons évidentes de sécurité** et suite aux **nouvelles consignes ministérielles**, il est demandé aux parents de ne pas pénétrer dans la cour de l'école – et ceux même pour les MS-GS : les enfants seront accueillis dans la cour - et de bien attendre à l'extérieur.

Nous rappelons que les animaux sont interdits dans l'enceinte de l'école.

**Retards:** les parents veilleront aux heures d'entrée et de sortie, de manière à ce que **leurs enfants arrivent à l'heure**.

Ils viendront également rechercher leurs enfants à l'heure

Le portail de l'école est fermé pendant les horaires de classe.

**Absences :** La fréquentation de l'école élémentaire est obligatoire. Les parents doivent impérativement prévenir **le jour même (avant 8h45)** la directrice ou l'enseignant de toute absence de leur enfant. Au retour, les enfants doivent apporter **un mot d'absence** des parents ou un certificat médical. Pour une absence en cours de journée, les parents doivent venir chercher leur enfant à l'école ; **en aucun cas l'enfant ne sera autorisé à quitter l'école seul durant les cours.**

**Absence d'un enseignant:** en principe, tout enseignant absent est remplacé. Dans le cas contraire, les enfants présents pourront être répartis dans les autres classes. (selon le contexte sanitaire)

### **Relations parents-enseignants :**

Les parents sont invités à signaler tout problème de santé ou familial, dont les enseignants pourraient tenir compte. Les parents peuvent rencontrer les enseignants à l'occasion de la rentrée ou sur rendez-vous (noter un mot sur le cahier de liaison, de devoirs ou par mail).

**Cahier de liaison ou de devoirs :** C'est le lien entre la famille et l'école. Toutes les notes collées dans le cahier **doivent être signées** par les parents. En outre, les parents pourront inscrire tous renseignements nécessaires à l'école, une demande de rendez-vous...

**Fiche de renseignements (sur 3 ans):** Pour les nouveaux inscrits, elle est à remplir et à retourner à l'école **le plus rapidement possible. Pour les autres, il vous suffit d'apporter les corrections nécessaires.**

**Assurances :** Il faut fournir à l'école une attestation d'assurance scolaire ; cette attestation doit porter la mention « RESPONSABILITE CIVILE ET INDIVIDUELLE ACCIDENTS CORPORELS »

**Horaires de la garderie :** lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h15 à 8h35 et 16h15 à 18h30.

**Cantine :** Les règles d'hygiène dues à la crise sanitaire se poursuivent sur le même principe qu'en fin d'année scolaire. Ne pas apporter de serviettes en tissu.

**Stationnement :** Il est demandé aux parents de respecter les emplacements réservés aux cars scolaires.

### **Réunions de rentrée :**

Chaque enseignante vous informera sur la date convenue pour chaque classe.

**Goûter :** Pour être en conformité avec les différentes recommandations ministérielles concernant l'obésité des enfants, les enfants peuvent goûter à la garderie après 16h15.

**Prise de médicaments à l'école :** La prise de médicaments est interdite à l'école sauf pour les traitements de fond (asthme par exemple) ou **avec un PAI**.

**Vêtements :** Chaque année, de nombreux vêtements restent à l'école sans être ni reconnus, ni réclamés. Merci de marquer au nom de l'enfant les vêtements, cartables, chaussures, peluches, gants, bonnets ...

**Tenue et comportement :** Les élèves doivent avoir une tenue correcte et non provocante qui respecte aussi les règles élémentaires d'hygiène et de bienséance. Il est demandé aux élèves d'être respectueux et polis envers tous les membres de la communauté éducative.

**Jouets :** L'école décline toute responsabilité concernant les jouets apportés par les élèves.

**Parasites :** Aucune école n'est à l'abri des poux. Par conséquent, les parents doivent surveiller fréquemment la tête des enfants.

**Elections :**

Les élections des représentants des parents d'élèves au conseil d'école auront lieu le **vendredi 8 octobre 2021**. Les parents qui souhaitent se présenter peuvent le signaler dès à présent à la directrice de l'école.

Merci d'avoir pris connaissance de ces informations.

**Bonne rentrée 2021 à tous !**

La directrice  
I. BEDONI-MASDIEU

**N'oubliez pas d'envoyer un mail à l'enseignante de votre enfant afin d'attester de votre lecture !**

MS - GS : Mme SUKHDEO Anne-Laure ( [anne-laure.sukhdeo@ac-limoges.fr](mailto:anne-laure.sukhdeo@ac-limoges.fr) )

CP : Mme MORANGE Catherine ( [catherine.morange@ac-limoges.fr](mailto:catherine.morange@ac-limoges.fr) )

CE1 : Mme BEDONI-MASDIEU Isabelle ( [isabelle.bedoni-masdieu@ac-limoges.fr](mailto:isabelle.bedoni-masdieu@ac-limoges.fr) )

CP-CE2 : Mme GORSE Nathalie ( [nathalie.gorse@ac-limoges.fr](mailto:nathalie.gorse@ac-limoges.fr) )